Relevé de décision réunion cauradv du 17 juin 2019

Présents: Jean-Louis BRUNIER, (au nom de la FIDEV) ; Philippe DE MONTETY, (Voir Ensemble) ; Anne RENOUD, (FAF APRIDEV/FIDEV/FRRA/Fédération) ; Véronique RIFFAULT, (journaliste/appui communication AVH) ; François VITAL-DURAND, (AVH) ; Emilie Puivif, chargée de com FAF apridev ; Monsieur Gindre, animateur.

Excusés : Christian CORDIER,(FRRA/FIDEV/FAF APRIDEV) ; Jean-Dominique PIGEON, (FAF APRIDEV),

* Les horaires de l’autorisation du débit de boisson doit être modifié, indiquer la plage 17 à 21 heures. La FAF apridev s’en charge.
* La réalisation des billets se fera sur la base des devis proposés par Jean-Louis Brunier. Emilie s’en occupe. Le mode d’envoi aux associations n’est pas encore arrêté, ni la date butoir.
* La fiche des bénévoles est validée. Anne l’envoie aux présidents qui la diffuseront au sein de leurs associations. Les jeunes bénévoles sont autorisés.
* La mise à jour du site du cauradv peine à se faire malgré les relances, il convient que chaque président fasse passer dans les meilleurs délais ses éléments à jour à Emilie.
* Les cordons orange pour les bénévoles proposés par François conviennent en les doublant en longueur.
* Les trophées ne pouvant être confectionnés par l’atelier moulage, un rdv est programmé dans la semaine avec le Fab Lab de la MIETTE à Villeurbanne qui serait à même de les réalisés.
* Toutes les catégories des trophées « aventure », « entrepreneuriat », « études » sont trouvées. Par contre, pour le « sport », monsieur Kola demeure injoignable ; aussi, convient-il de poursuivre les recherches d’un nominé/gagnant.
* Parmi les affiches proposées, il convient de retravailler la 2ème en modifiant les points suivants :

. au lieu de deux violonistes, n’en mettre qu’un et ajouter un arlequin, ainsi qu’une chanteuse.

. retirer les quatre vignettes avec les notes et les masques

. prendre la charte couleurs jaune et noire, mettre le « T » en jaune.

. nécessité de rendre plus visible ce que signifie le cauradv

. ajouter la remise des trophées ainsi que les catégories récompensées (sport, aventure, entrepreneuriat, études)

. le logo du cauradv doit être renvoyé car

* Le spectacle devra avoir une audio description, en amont des prestations. Cette dernière pourra être assurée par l’animateur qui aura la possibilité d’assister aux répétitions sur la plage horaire 14h/16h- 16h30.
* Les artistes du spectacle (orthographe à confirmer) sont à l’heure actuelle et pour une durée de  10 minutes max. :

. deux troupes de théâtre (FAF apridev et avh) ;

. une chanteuse Manon Fresseynet  - nom d’artiste Manicia;

. un slameur Bastien Jules ;

. Philippe de Montety en tant que conteur et chanteur  - nom d’artiste Thony;

. le musicien René Devinand : François le contacte ;

. le musicien Francis Boutet ;

. Sami pour le djembé; Philippe le contacte. Cet artiste assurera les transitions en lien avec monsieur Gindre qui présentera les artistes ;

. Chorale de l’avh pour la balade des gens heureux en finale.

L’ensemble des coordonnées des artistes doivent être communiquées à Véronique afin de réaliser les fiches techniques de présentation pour monsieur Gindre.

Philippe De Montety prend contact avec tous les artistes pour connaitre les titres des morceaux joués et des besoins techniques de chacun

* Pour ce qui est du communiqué de presse qu’il faudra adresser courant juillet avec rappel fin août/début septembre (à confirmer), Véronique prend attache avec Christian.
* La prochaine réunion est fixée au 4 juillet à 9h 30 à l’apridev. François ne pourra être présent.